

NAMUR

Le pôle éducatif avance pas à pas

Le projet de pôle éducatif à l'ancienne caserne des pompiers avance mais est en but à certaines difficultés liées à la pollution du site.

En février 2017, la ministre de l'Enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles Martine Schyns présentait, en association avec le ministre Jean-Claude Marcourt et le bourgmestre de la ville de Namur Maxime Prévot, un projet de constitution d'un pôle éducatif à l'emplacement de l'ancienne caserne des pompiers à Namur.

La Fédération Wallonie-Bruxelles est en effet devenue propriétaire de ce site. À la suite de cette acquisition, l'Institut technique Henri Maus et l'Institut technique Félicien Rops devaient y établir leurs quartiers.

Cette décision devait permettre à la Haute École Albert Jacquard et à l'Institut d'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française (IEPSCF) à Namur d'emménager dans les locaux de l'ancienne école des Cadets. La fin du chantier était annoncée pour 2020. Où en est-on

deux ans plus tard ? Le député MR Gilles Mouyard a interrogé la ministre en commission de l'éducation de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

À un an de l'échéance, le député constate qu'aucun chantier n'a été engagé. « Comment le délai prévu pourrait-il être respecté ? », s'est-il interrogé.

« Le projet de déménagement des établissements concernés – Haute École Albert Jacquard, Institut technique Henri Maus, Institut technique Félicien Rops, IEPSCF et centres psycho-médico-sociaux (PMS) – se poursuit de manière positive, a répondu la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns. En septembre 2018, la Haute École Albert Jacquard a emménagé dans sept locaux de l'ancien IEPSCF Namur Cadets. La première phase des travaux d'aménagement de l'ancienne caserne a débuté en décembre 2018. Dès septembre 2019, 13 classes de l'Institut technique Félicien Rops seront accueillies dans le bâtiment des Cadets, permettant ainsi le dégagement du dernier étage du bâtiment se trouvant sur le site des Dames Blanches. »

Parallèlement, le marché de rénovation des toitures et des menuiseries extérieures de l'ancienne école des Cadets vient d'être publié. Le permis d'urba-

nisme a été octroyé. Le marché de compartimentage de ce bâtiment sera lancé prochainement.

La fin des travaux est estimée pour juin 2020. « Cela permettra, complète la ministre, de libérer complètement le bâtiment se trouvant sur le site des Dames Blanches, une redistribution des locaux de l'ancienne école des Cadets étant prévue entre les différentes hautes écoles dès septembre 2020. »

Dépollution du site

Ces travaux ne signeront pas la fin du chantier. La deuxième phase s'annonce plus délicate. « Les études relatives à la dépollution du site et à la démolition des annexes sont en cours. La nécessité d'assainir le sol implique le respect d'un certain agenda. Nous mettons cet impératif à profit pour élaborer le projet de construction de l'extension en concertation avec les différents établissements et en tenant compte de leur évolution récente, ainsi que des synergies possibles. Cette phase, plus éloignée dans le temps, permettra de libérer complètement le site des Dames Blanches. »

Mais pour l'heure, ce terme éloigné dans le temps n'a pu être précisé, malgré l'insistance du député MR, invité à reformuler sa question par écrit. ■

B.M.